

Mardi 29 janvier 2008.

Bonjour, grand-père.

Cette année, j'ai renouvelé de créer mes propres cartes postales pour présentation de mes vœux ; je t'en joins une à cette lettre.

Il me faut à présent te parler d'un sujet qui n'a rien avoir avec les us et coutumes, ni toute autre formule de politesse. Récemment, j'ai reçu un courrier soi-disant écrit de ta main... Je n'y reconnais ni ton écriture, ni celle de Juliette dont j'ai pourtant conservé les anciens courriers. Avec le temps, l'écriture peut changer, je le conçois ; alors je vais écrire ce qui suit en réponse directe au courrier dont il est question, comme si je considérais que ce dit courrier avait bien été écrit de ta main.

Tout d'abord, sache que tu ne me déranges pas. Ce qui me dérange, c'est la démarche. En d'autres circonstances, recevoir une lettre de toi m'aurait fait le plus grand plaisir. En l'occurrence, ce courrier que tu m'as envoyé n'est autre qu'une réponse éludée que Maître LONGATTE semble réticent à me donner. En cela, ce qui me dérange d'autant plus est le fait que tu sois informé si rapidement de toutes mes correspondances avec lui alors que, durant plus d'une année, vous m'avez volontairement mis à l'écart de toutes ces démarches qui, vous le saviez, me concernaient.

Personnellement, je vois les choses de la même façon que toi : il est toujours préférable de réunir le plus de renseignements possibles pour connaître son sujet. C'est pour cela que j'ai fait la démarche de te téléphoner quelques jours après avoir reçu le premier courrier de Maître LONGATTE, pour savoir ce qu'il en était, pour entendre ce que tu avais à m'apprendre. Mais je n'ai eu que Juliette au téléphone ; Juliette qui ne m'a pas permis de te parler, Juliette qui n'a fait qu'insister sur le fait que je devais renvoyer la procuration dûment complétée et signée.

A présent, c'est en restant fidèle à cette logique, de chercher à savoir ce qu'il en est, que je demande tant de renseignements ; et, dans la mesure où tout a été orchestré pour que je n'aie de contact qu'avec le notaire, il n'y a plus que du notaire que j'attends informations et justifications.

Concernant la répartition de l'héritage en cent-vingtièmes : je connais déjà cette histoire.

Concernant ce geste que tu as eu envers mon père... A mes yeux, la seule personne de la famille qui a fait quelque chose pour mon père est la seule personne qui n'a jamais eu que de l'amour à donner aux autres membres de cette famille : Christiane, ta fille. Pour le reste, oser te vanter auprès de moi d'avoir fait don à mon père de quelques mètres carrés qui ne t'ont jamais exempté de payer l'Impôt Sur la Fortune et de déjeuner copieusement dans les plus grands restaurants, qui n'ont pas préservé mon père de se suicider, quand je n'avais que 9 ans, et qui ne m'ont pas dispensé d'être obligé de travailler les soirs de cours, de week-ends et de vacances dès l'âge de 14 ans pour pouvoir manger, je trouve cela indécent. Je ne t'ai jamais fait de reproche concernant ton attitude envers mon père ou envers moi-même ; mais je ne te laisserai pas t'arroger une quelconque générosité de père, à son égard, de grand-père, à mon égard, dans le seul but de m'amener à réaliser ton dessein.

Concernant Suzanne : si tu es en droit de lui rendre hommage pour n'avoir jamais rien vendu, tu n'es pas en droit de faire des comparaisons entre nos situations. Je n'ai pas besoin de te rappeler ne pas avoir eu choix de l'issue des propriétés sises à Chaponost. Tu m'as vu me battre pour les conserver. Je n'ai pas à culpabiliser d'avoir été acculé à la vente, en ces conditions que tu connais.

Concernant Jean-Claude et Christiane : si tu as des reproches à leur faire, ce n'est pas à moi qu'il faut les adresser ; mais à eux. Comme je te l'ai écrit l'an passé, j'essaie de faire abstraction des disparités qui divisent la famille, en prenant volontairement de la distance par rapport à ces commérages qui, à mon regard, n'ont aucun intérêt. (A ce propos, j'ai récemment appris que j'étais homosexuel et que je vivais avec un homme... Quant bien même cela serait vrai, cela ne regarderait que moi. Mais cela n'est qu'affabulation. Il ne m'intéresse même pas de chercher à savoir qui s'ennuie profondément dans sa vie au point de perdre son temps à vouloir réécrire mon histoire.)

Me concernant : avec tout le respect que j'ai pour toi, je doute que tu es autorité d'exiger de moi que je signe quoi que ce soit.

Mes parents, je les ai cherchés durant des années. Une famille, c'est tout ce que je souhaitais. En 1996, c'est un jeune homme de 19 ans, perdu, brisé, maladroit, usé, à la recherche de ses racines, en quête de son grand-père, d'un parent tout simplement, qui s'est présenté à toi ; mais cet individu, tu ne l'as jamais vu. Au début, tu m'as accepté parce que, comme tu me l'avais toi-même

avoué, tu as été flatté de ma démarche à ton égard. Mais en réalité, tu ne m'as jamais considéré, tu ne m'as même jamais demandé de te faire part de mon histoire. Tu ne m'as jamais parlé que de toi, de tes collections de voitures, de ton argent, du "plan ORSEC" que tu aurais "déclenché" pour sauver la vie de mon père qui était déjà mort... Et des démarches que l'on pouvait entreprendre à l'encontre de ma mère pour nous avoir, mon frère et moi, escroqués. La seule fois où tu m'as entendu parler de mon passé, c'était dans l'émission *Sans Aucun Doute*. Mais si tu m'y as entendu parler, tu ne m'as pas écouté et tu m'as volontairement négligé. Après m'avoir dit que j'avais fait du mal à la famille (en détaillant au cours de cette émission mon "Curriculum Vitae", pour reprendre ton expression), avec moi tu as coupé les ponts sans la moindre once de compassion. J'ai mis plus de 19 ans de ma vie à venir à toi. Tu as mis à peine plus de 3 ans pour me juger indigne de toi et m'exclure de ta vie. Depuis, tout ce que tu estimes savoir de moi n'a pour origine que des ragots de couloirs, créés de toutes parts, venant de gens qui ne me connaissent même pas. De mon côté, si j'avais écouté ce qui se disait à l'époque sur toi, jamais je n'aurais fait la démarche de renouer contact avec toi. Depuis toutes ces années, si tu m'avais accordé autant de valeur que tu en accordes aux rumeurs, je serais fier de me savoir considéré par mon grand-père. Mais tu as fait le choix de t'éloigner de moi et d'accorder du crédit à ces histoires qui ne sont pas moi...

Aujourd'hui, pour ne jamais t'être comporté comme le grand-père attentionné que j'avais espéré, je ne te concède plus l'autorité du conseil avisé. Si malgré tout je continue à t'écrire chaque année et qu'avec toi je reste prêt à discuter, tu n'as aucun droit d'exiger de moi quoi que ce soit. Et, dans la mesure où tu ne me connais pas, je pense que la première marque de considération serait de t'abstenir d'essayer de me donner des leçons.

Concernant le reste des écrits de ce dit courrier :

- Dès les premiers mots, ton âge est mis en avant ; ce qui m'amène à me poser des questions. Quel intérêt as-tu de vendre à l'âge de 82 ans ? Toi qui t'es tant vanté d'avoir tant d'argent, d'avoir à payer l'ISF, d'être un si bon gestionnaire... Serais-tu aujourd'hui dans le besoin ?
- Je ne comprends pas comment il peut y avoir tant à faire en ces bâtiments si tous les biens dont tu as hérités ont été entretenus à mesure du temps ; d'autant qu'il y a quelques années, j'ai moi-même participé au financement de certains travaux effectués par le biais de la régie FRANCHET.
- Le fait d'avoir essayé de te contacter, suite à la réception du premier courrier de Maître LONGATTE, suffit à me dispenser de me sentir concerné lorsque tu écris : « [...] *il ne faut pas être personnel et égoïste*. ». Je souligne que c'est moi qui, dans cette histoire, ai été mis à l'écart ; et non l'inverse.

Personnellement, je me passerais bien de ces querelles dues aux indivisions. Pour cette raison, si j'estime qu'il serait bien mal avisé de vendre cette année, je pourrais tout de même être prêt à accepter de vendre ; mais certainement pas en ces termes et pas en ces conditions !

Si tu veux me rencontrer pour en discuter, j'y serais disposé après réception et étude des documents que j'ai réclamés à Maître LONGATTE, en terrain neutre, avec Juliette si tu le souhaites.

Quelle qu'en soit son issue, jusqu'à la fin de cette affaire il me sera volontaire de ne plus décrocher directement aux appels téléphoniques présentant le numéro d'une personne de la famille, le numéro du notaire, ou tout autre numéro que je ne connais pas. Pour information, je ne réponds jamais aux appels en numéro masqué. Sauf en cas de problème technique, il sera toujours possible de me laisser des messages vocaux ; le répondeur est un peu long à se déclencher (sept sonneries pour le téléphone fixe), mais je pourrais rappeler si j'estime nécessaire de le faire.

N'ayant pas pu avoir jusque là de contact direct avec toi, je ne pourrais être assuré que tu auras bel et bien lu cette présente lettre qu'en te parlant personnellement au téléphone. Je t'appellerai en début de semaine prochaine.

En espérant sincèrement que tu comprendras mes démarches et mon raisonnement.

Je t'embrasse.

- Sébastien -